

COVID-19
IMPACTS SUR LES RELATIONS EXTERNES
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES – PARTIE 1

Entre solidarité et menaces à l'autonomie

DANS CE CAHIER :

Force de la solidarité	2
Relations externes parfois difficiles	5
Détournement des partenariats au profit d'une logique de sous-traitance	7
Réseaux publics peinant à faire face à la crise	9
Opportunités et défis des relations externes en temps de crise	12

Une des forces du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) est la **proximité** des organismes avec la population et les **liens tissés** avec les différents acteurs et actrices de leur territoire.

Pour plusieurs groupes de base rencontrés par l'Observatoire de l'ACA, la crise de la COVID-19 a été perçue comme une période exceptionnelle favorable au développement de **liens de solidarité plus solides** et d'une **meilleure connaissance et reconnaissance** du travail de l'ACA par leurs différents interlocuteurs.

Par contre, certaines relations dites partenariales se sont plutôt traduites par une augmentation des **pressions externes** et des **menaces à l'autonomie** des organismes. En effet, les réseaux publics fortement déstabilisés par la crise, tels que le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, ont parfois cherché à sous-traiter aux organismes communautaires des services publics qu'ils peinaient à offrir. Alertés par leurs membres, les **regroupements** ont été particulièrement actifs pour dénoncer ces menaces et ont joué un rôle essentiel pour défendre l'autonomie des organismes d'ACA auprès des différents interlocuteurs externes et bailleurs de fonds durant la crise.

À partir des données issues d'une recension des rapports et analyses existantes, d'un sondage réalisé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) à l'automne 2020 et de groupes de discussion menés avec des organismes communautaires à l'hiver 2021, ce cahier présente les impacts de la crise de la COVID-19 sur les relations externes des groupes de base en ACA, à partir des données recueillies auprès des groupes de base et de leurs regroupements.

Les détails sur les expériences des organismes communautaires au sein des **cellules de crise** visant à échanger de l'information et à coordonner les actions en lien avec la crise de la COVID-19, sont traités dans un deuxième cahier de l'Observatoire de l'ACA sur les impacts sur les relations externes, intitulé [*Expériences très variées au sein des cellules de crise.*](#)



FORCE DE LA SOLIDARITÉ

Dès le début de la crise de la COVID-19, la **solidarité** entre les différents acteurs et actrices des territoires a été très forte, en particulier durant la première vague.

Les organismes communautaires ont misé sur l'**entraide** pour faire face à la crise comme mouvement d'action communautaire autonome solidaire. En plus des collaborations sur une base territoriale, les organismes communautaires agissant dans un même secteur d'activités ont aussi renforcé leurs liens durant la crise.

Dans plusieurs territoires, l'**ensemble des acteurs et actrices publiques et privées** se sont mobilisées pour soutenir les organismes communautaires dans leurs actions, dont les institutions (ex. prêt de local, de personnel), les coopératives (ex. don de matériel, achat en commun), les commerces (ex. don de nourriture, prêt de local), etc.

Dans les premiers mois de la crise, un exemple de solidarité a été l'**implication du personnel de partenaires externes** dans plusieurs organismes communautaires. Il s'agissait parfois de travailleuses d'autres organismes mais aussi d'institutions publiques. En raison de l'arrêt de certaines activités, ce personnel était souvent en attente de la réorganisation de son travail. Ainsi, ces travailleurs et travailleuses demeuraient rémunérés par leur employeur habituel mais allaient prêter main forte dans des organismes communautaires en manque de personnel. Dans certains projets spécifiques, le groupe fiduciaire prenait carrément en charge le salaire du personnel envoyé en renfort. Par contre, cette implication a souvent été à court terme et a parfois posé des enjeux de pérennité des actions lorsque ces personnes devaient retourner chez leur employeur.



Avec la ville, ils nous ont rapidement offert le soutien de leur personnel qui était en télétravail ou qui ne pouvait pas en faire. Donc il y a beaucoup de services de base qui ont pu continuer à s'offrir.

Groupe de l'Outaouais



L'accès à des locaux adéquats a été un enjeu important pour les organismes communautaires durant la crise. Certains se sont vus interdits d'accès à leur local habituel par leur propriétaire en réponse aux mesures sanitaires gouvernementales et d'autres nécessitaient des espaces plus grands pour pouvoir maintenir leurs activités avec distanciation. Plusieurs partenaires se sont impliqués à cet effet pour soutenir l'action des organismes, notamment les municipalités.



Pour plusieurs groupes de base, la crise a permis la création de **nouveaux liens de partenariat et de concertation** (voir le deuxième cahier de l'Observatoire de l'ACA sur les impacts sur les relations externes, intitulé *Expériences très variées au sein des cellules de crise*), ainsi que la **consolidation des liens avec des partenaires existants**. Dans ce contexte exceptionnel, certains acteurs et actrices ont développé une meilleure connaissance des organismes communautaires de leur territoire. La crise a aussi créé des opportunités de contacts réguliers permettant de mieux se comprendre.



Ça fait qu'il y a des partenaires avec qui ce n'était pas évident de travailler avant, mais que maintenant il y a une grande ouverture. Changement de paradigme complet, vraiment. On vit présentement des opportunités comme jamais, de partenariat, de financement, vraiment beaucoup d'opportunités.

Groupe des Laurentides



Implication des interlocuteurs politiques : entre facilitation et ingérence

Dans le cadre de la crise de la COVID-19, les expériences des organismes communautaires avec les acteurs et actrices politiques des différents paliers, ont été **très différentes d'un territoire à l'autre**.

Dans certains cas, les municipalités se révélaient être **très proactives** et **en soutien** aux organismes communautaires, par exemple la présence des élu.e.s municipaux a facilité la réorganisation du transport adapté. Certaines personnes attachées politiques ont également été très actives sur le terrain de la circonscription de leurs député.e.s provinciaux et fédéraux.



La Ville nous a beaucoup aidés. On a vraiment eu de l'aide autant matérielle, humaine que financière. Il faut reconnaître qu'ils ont vraiment été très proactifs. Et aussi notre député, qui a toujours été très proche, qui maintenant est ministre, donc il a pu jouer de l'influence, on a été chanceux à ce niveau-là.

Groupe des Laurentides



Les municipalités ont fait ce qu'elles veulent avec les fonds, pas nécessairement en fonction des priorités de la MRC. J'ai des villes qui sont venues appuyer les organismes qui faisaient déjà de la sécurité alimentaire. D'autres sont venues dédoubler la mission de sécurité alimentaire des organismes déjà sur le terrain. Certaines ont dit que c'était pour « alléger le poids » des organismes en sécurité alimentaire, sans même les questionner. Le constat général, c'est que ça a été une belle opportunité de faire du capital politique sur la pauvreté des gens ou la vulnérabilité de la situation.

Regroupement de Lanaudière



Dans d'autres cas, les actions des acteurs et actrices politiques ont soulevé des **questionnements** quant à leur pertinence vis-à-vis des besoins du territoire, voire des **critiques**. En effet, certaines municipalités prenaient en charge directement des services ou s'immisciaient dans les activités des organismes communautaires en portant atteinte à leur autonomie de gestion, ce qui rendait les rapports plus difficiles. De plus, l'attribution de certains fonds de soutien a parfois été perçue comme arbitraire, par exemple concernant le programme de Soutien à l'action bénévole (SAB) géré par les député.e.s provinciaux.

RELATIONS EXTERNES PARFOIS DIFFICILES

La crise de la COVID-19 a aussi posé des **obstacles** aux liens entre certains organismes communautaires et leurs différents interlocuteurs externes.

Les organismes et les acteurs et actrices de leur territoire étant **monopolisés par la gestion de la crise et de ses impacts**, le réflexe de travailler en collaboration se perdait pour plusieurs d'entre eux face aux urgences à gérer.



Les concertations sont vraiment toutes au ralenti et les partenaires sont ailleurs. On observe des limites dans les actions des travailleurs de la fonction publique (par exemple Services Québec ou le ministère de l'Immigration) : actions limitées avec le télétravail, impossibilité de participer à des concertations en personne, etc.

Regroupement de la Mauricie



Les **communications** étaient **difficiles** avec certains partenaires bien connus mais aussi pour les organismes qui devaient rejoindre des instances gouvernementales pour la première fois en lien avec des enjeux spécifiques à la crise. Certains services gouvernementaux étaient très difficilement joignables. Pour des organismes qui interviennent dans des milieux externes, certains partenaires ont fermé ou interdit d'accès leurs lieux d'intervention, par exemple les écoles, les pénitenciers, etc.



C'était difficile de rejoindre le gouvernement. La valse des boîtes vocales, on l'a vécue de façon très dure de mars à juin. On appelait, on tombait sur les boîtes vocales parce que les gens sont en télétravail. Ils nous rappelaient et tombaient sur nos boîtes vocales. C'était complexe donc beaucoup plus long au niveau des interventions.

Groupe de Lanaudière



La bienveillance initiale exprimée de la part de partenaires au début de la crise, ne semble pas avoir duré. Dès septembre 2020, les organismes communautaires ont ressenti un retour à une **pression constante** et à des **exigences disproportionnées**, de la part de leurs différents interlocuteurs externes et bailleurs de fonds.



À l'automne, on a vraiment senti que les attentes redevenaient comme elles étaient. Au niveau de l'organisation du travail, c'est comme s'il faudrait qu'on livre les mêmes choses : « On est réorganisé, c'est reparti », mais je trouve qu'on ne mesure pas assez bien que c'est encore très concret les impacts de la pandémie dans la vie de plusieurs personnes. Au départ, il y avait une certaine bienveillance avec les partenaires, les bailleurs de fonds, pis là, on dirait qu'on est retombés dans la situation « normale » mais où, nous, en termes d'organisation du travail, ce n'est pas revenu à la normale.

Regroupement de la Capitale-Nationale



De façon générale, plusieurs organismes ont exprimé avoir vécu une **sur-sollicitation** venant des interlocuteurs externes. Les coordinations rencontrées ont mentionné une multiplication des rencontres externes au détriment de leurs autres tâches. Les travailleuses ressentaient de grandes pressions pour répondre rapidement et à tout moment aux partenaires et bailleurs de fonds. Ces pressions pour une **disponibilité constante** ajoutaient un stress important en plus de la surcharge de travail.



Quand je recevais du CISSS toutes les semaines : « De quelle manière on peut vous aider ? », c'est comme : « Je n'ai même pas le temps de regarder ton courriel, arrête de m'envoyer des rencontres ! ». C'était Chagnon qui avait de l'argent et qui voulait investir, il y avait le CISSS qui voulait faire une Table. Finalement, si j'acceptais toutes les demandes, je passais la moitié de ma semaine à faire des rencontres pour savoir ce dont j'avais besoin, mais au bout de la ligne, soit qu'il fallait qu'on fasse des demandes de 12 pages pour avoir du financement ou il ne se passait rien.

Groupe de Lanaudière



Pour plusieurs organismes, le **passage au virtuel** a facilité la participation aux instances de concertation sur le plan de la logistique. Par contre, de nombreuses personnes rencontrées ont également souligné que, au-delà de l'échange d'informations et l'action d'urgence, le virtuel ne permet pas les échanges nécessaires au développement d'actions collectives et à la mise sur pied de projets plus structurants.



Les outils technologiques permettent de rester fonctionnelles, mais c'est difficile pour les partenariats, surtout quand les cultures organisationnelles sont différentes. On n'est pas dans les mêmes réalités, les mêmes enjeux, les mêmes valeurs. Je trouve qu'en personne, des fois on réussit à dénouer des affaires. Le virtuel ajoute une couche de difficulté.

Regroupement de la Mauricie



DÉTOURNEMENT DES PARTENARIATS AU PROFIT D'UNE LOGIQUE DE SOUS-TRAITANCE

Un autre impact de la crise en lien avec les interlocuteurs externes, a été la **multiplication des références externes** pour des besoins de soutien, dans un contexte où il était difficile de trouver des ressources. Ainsi, certains partenariats développés dans le cadre de la crise ressemblent davantage à de la **sous-traitance** et à une tentative d'instrumentalisation des organismes d'ACA.



On a reçu beaucoup de références de la part des CLSC, des hôpitaux, des policiers, des autres organismes communautaires, pour que les femmes trouvent l'aide nécessaire pour les différents enjeux qu'elles vivaient.

Groupe de Montérégie



Le CIUSSS nous demande un partenariat parce qu'ils ne sont pas en mesure de faire des rencontres individuelles ni de faire du répit à domicile donc ils font du référencement.

Groupe de la Capitale-Nationale



Certains organismes ont aussi ressenti des pressions pour qu'ils mènent un **virage vers les services**, au détriment de leurs autres activités et de leur vie associative. Venant de l'interne, ces pressions étaient liées à l'incapacité pour les équipes de laisser des demandes d'aide sans réponse. Venant de l'externe, cela témoignait d'une mauvaise compréhension des rôles des organismes d'ACA de la part de certains interlocuteurs externes.



Effectivement, on s'est trouvées très rapidement plus à donner des services. On s'est beaucoup concentrées sur l'aide alimentaire et la clinique d'impôts parce qu'on avait beaucoup de pression à tous les niveaux. Même au niveau des député.e.s, ils nous faisaient beaucoup de pression en disant : « Il faut que vous rendiez ces services ».

Groupe des Laurentides



Au cœur de la crise dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), certains organismes ont même été menacés de devoir envoyer leur personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux pour pallier le manque de main d'œuvre. Plusieurs personnes ont vu ces pratiques comme une **atteinte à l'autonomie** des organismes pourtant reconnue dans la [*Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*](#).



De dire qu'un moment donné, on a besoin de monde dans les CHSLD. Toi, tu es un groupe aîné, on te finance, tu vas envoyer tes travailleurs. Attends, ce n'est pas vrai que, tout d'un coup, l'autonomie des groupes, ça n'existe plus. Ce n'est pas vrai que, tout d'un coup, tu peux imposer tout ce que tu veux.

Regroupement de Montréal



Au final, plusieurs organismes ont exprimé un sentiment d'**incompréhension** des enjeux qu'ils vivent sur le terrain de la part des partenaires et un **manque de reconnaissance** de leur travail et expertise.



Ils ne reconnaissent pas toujours notre expertise mais ils nous réfèrent plein de monde, et quand on fait des demandes pour se faire rembourser du matériel de protection, ils nous disent qu'on ne fait pas d'activités. C'est parce que tu me demandes plein d'affaires et je les fais parce que je ne laisserai pas tomber les personnes. La différence entre nous et le CIUSSS, c'est qu'on est terrain. On est avec les gens et notre mission est de venir en aide aux personnes. Il faudrait qu'ils reconnaissent ça et qu'ils nous donnent du lest pour travailler, des moyens, du financement, et qu'ils « slackent » la poulie sur les exigences.

Groupe de la Mauricie



RÉSEAUX PUBLICS PEINANT À FAIRE FACE À LA CRISE

Le **réseau de la santé et des services sociaux** (RSSS) aurait dû être un interlocuteur incontournable des organismes communautaires durant cette crise sanitaire. Habituellement, les organisateurs et organisatrices communautaires du RSSS sont des sources de soutien pour les organismes, même si ces programmes ont été la cible de coupures budgétaires au cours des dernières années dans de nombreux territoires. Or, plusieurs ont été victimes de délestage en raison de la crise, diminuant ainsi leur implication auprès du milieu communautaire. Ainsi, le soutien offert aux organismes par le RSSS a été très variable et il était parfois plus symbolique que concret en misant sur des encouragements sans suites.



Dans les CLSC, la plupart des organisateurs communautaires ont été envoyés aux enquêtes. C'est un support qui manque aux organismes.

Groupe de la Capitale-Nationale



Les relations partenariales avec le RSSS ont été de natures très **différentes selon les territoires**, en fonction des approches des personnes en charge. Ainsi, pour certains organismes, la crise a été une **occasion de se rapprocher** du RSSS et de bâtir de nouveaux liens de partenariat. On peut penser que cela a été plus le cas dans les territoires où le RSSS a été moins déstabilisé par la crise et avec moins de pratiques de délestage.



Sur le terrain, plusieurs milieux m'ont dit : « D'un seul coup, les CIUSSS ont réalisé que les organismes existaient puis qu'on faisait quelque chose de super important pour la population. Maintenant, ils nous contactent. C'est super intéressant, malgré qu'il y eût deux styles de contact. Il y a ceux où le CIUSSS faisait une table ronde, et tout le monde discutait, et ceux où c'était du « *top down* » : « Je suis là, je vous informe. Vous êtes 130 organismes, je m'en fous, je n'ai pas le temps de prendre vos questions ».

Regroupement national



Pour d'autres organismes qui travaillent habituellement en partenariat avec le RSSS, la déstabilisation du réseau par la crise et les pratiques de délestage ont **nui aux collaborations existantes** et à l'accès aux soins et services pour les populations (voir le cahier de l'Observatoire de l'ACA intitulé [Perte d'accès aux informations et ressources](#)). Les problématiques non liées à la COVID-19 devenaient moins prioritaires pour le RSSS. La **lourdeur** de la structure du RSSS a été mentionnée par les personnes rencontrées par l'Observatoire de l'ACA comme obstacle à sa réactivité lors de la crise.



On a eu énormément de problématiques parce qu'avec le taux de roulement et l'absentéisme pour les cas de COVID, on commençait un dossier avec une intervenante pivot du CIUSSS, et des fois on finalisait après quatre personnes qui avaient traité le dossier. C'est un irritant pour les membres et pour les employées.

Groupe de Laval



On reçoit des directives et leur contraire constamment, et quand on appelle nos représentants PSOC, ils ne sont pas au courant des lettres qu'on a reçues. C'est le nœud du problème. Il faut absolument qu'ils fassent une grosse « job » au niveau des plans de communication avec les groupes.

Groupe de la Mauricie

En particulier, les **directions de santé publique** ont été monopolisées par la crise au détriment de leurs partenariats habituels avec les organismes communautaires. Dans leurs actions dans le cadre de la pandémie, certaines mesures imposées par les directions de santé publique ont carrément posé des obstacles à l'action des organismes. Un témoignage a même exposé une situation où les instances du RSSS ont proposé une solution de mise en quarantaine dangereuse pour la sécurité des femmes rejointes, témoignant du manque de connaissance de la problématique de la violence conjugale par les personnes impliquées.

Oui, on a réussi à maintenir nos services essentiels, et l'équipe l'a fait de brillante façon, même un peu larguée par nos instances. La santé publique nous a même fermé notre salle de consommation, pas d'équipement, pas d'N-95, puisque dans notre salle de consommation, il faut intervenir en cas de surdose et le deux mètres n'est pas possible. Ça a mis nos employées à risque parce que les gens consommaient dans nos salles de bain, ils avaient besoin de salles de consommation. La santé publique nous a fermé pendant presque deux mois et nous ont permis de rouvrir avec le plan que j'avais proposé avant qu'ils nous ferment, insultant à tous les niveaux. Je pense qu'on a mis les employées et les utilisateurs à risque.

Groupe de Montréal

L'accès des organismes communautaires au **matériel de désinfection et de protection** via le RSSS, a également été très inégal selon les territoires. Pour les organismes ayant pu en bénéficier, cela s'est concrétisé tardivement, pour plusieurs vers la fin de l'été 2020, soit six mois après le début de la crise. Dans plusieurs territoires, les organismes ont donc choisi de collaborer afin de faire l'achat en groupe de matériel sanitaire et d'équipements. Les fournisseurs locaux (notamment les distilleries) ont été mis à contribution. Il n'était toutefois pas évident dans certaines régions de trouver des fournisseurs, plusieurs étant rendus à plusieurs mois pour la livraison de nouvelles commandes.



Je vous avoue que mes partenaires du CISSSS, pas de support ni de soutien. Il fallait que je passe par des contacts plus proches que j'ai avec certains gestionnaires, j'avais l'information au compte-gouttes. Il a fallu que j'aie cherché des gants dans un truc d'autos pour pouvoir avoir mes gants en latex, je n'étais pas capable d'en avoir, je n'avais pas de thermomètre. Il a fallu que je me débrouille vraiment, il a fallu être très créatifs.

Groupe de Laval



Le **réseau de l'éducation** a également été très déstabilisé par la crise. Les relations partenariales avec les organismes communautaires ont ainsi été affectées, surtout que les mesures venant du ministère pour encadrer l'action des organismes dans les écoles, manquaient énormément de clarté. Le manque de reconnaissance historique des organismes communautaires œuvrant dans le secteur de l'éducation a exacerbé la situation. La faible réactivité du ministère a aussi été soulignée par les organismes rencontrés par l'Observatoire de l'ACA.



Ça vient d'être nommé : « Les organismes communautaires peuvent entrer dans les écoles ». Ça a pris presque un an pour ça. Il y a plein de messages contradictoires du ministère, qui d'un côté, va dire « Soyez présents, les jeunes sont en détresse » et d'un autre côté, on est là puis tu nous ignores. Ça aurait été facilitant que ce soit nommé avant la pandémie. Qu'on ait une place avant la pandémie, ça aurait été plus facile après, que de tout le temps être en train de se battre pour se faire reconnaître.

Groupe des Laurentides



OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DES RELATIONS EXTERNES EN TEMPS DE CRISE

La crise de la COVID-19 a été perçue par de nombreux groupes de base comme une opportunité d'améliorer la **reconnaissance** de leurs actions de la part des interlocuteurs externes, ainsi qu'une opportunité de démontrer le **caractère essentiel des luttes** menées.



Pour les groupes communautaires, cette situation-là de mars et avril, ça a été de loin la meilleure pub que les groupes ont eue au niveau du politique et de la population, une vraie visibilité, un vrai contact avec le milieu politique et les partenaires, une reconnaissance qui, encore aujourd'hui, perdure. Malheureusement, ça a pris une crise pour le montrer à plusieurs partenaires. Maintenant, comment on fait pour maintenir cette vision et cette visibilité au cours des prochaines années ? Ça va peut-être être un défi.

Regroupement de l'Estrie



De plus, un impact apprécié du développement des relations externes et concertations durant la crise, a été une **meilleure coordination** des efforts de chacun et chacune. En misant sur davantage de **solidarité** et une **bonne compréhension des rôles joués par chacun**, de nombreux organismes ont perçu le caractère essentiel de la collaboration entre organismes et avec l'ensemble des acteurs et actrices territoriaux en temps de crise. Par contre, plusieurs personnes ont aussi exprimé des **crainces sur la pérennité** de ces nouvelles solidarités, en particulier dans un contexte de pénurie de ressources et de mise en concurrence des organismes pour l'accès à du financement ponctuel.

Finalement, pour plusieurs organismes et leurs regroupements, la « reconnaissance » mise de l'avant par de nombreux interlocuteurs externes durant la crise, s'est surtout traduite par de la **sous-traitance** et des tentatives d'**instrumentalisation** du mouvement de l'action communautaire autonome par l'État. Plusieurs relations dites partenariales ont pris la forme de pressions externes vers davantage de services d'urgence.

La fragilité de certaines solidarités et les tentatives d'instrumentalisation des organismes communautaires exacerbées par la crise, ont donc été perçues par plusieurs comme une **menace à l'autonomie et à la mission de transformation sociale** des organismes d'ACA.



Je pense que ça a été un piège aussi de se mettre qu'en mode services, et je pense que le piège est toujours actuel. Nos décideurs ont fait des mesures d'urgence parce qu'on criait pour l'alimentation et tout ça, ils ont répondu. Et au mois d'août, ils se sont tous retirés, ils ont « pitché » la balle dans le communautaire et ils nous ont, encore une fois, forcés à ne penser qu'en termes de services et non pas en termes de ce que c'est l'ACA. Il faut être très fort sur ce que le mouvement crée dans nos communautés, et ce n'est pas juste des services, mais c'est de l'espace, de diminuer les iniquités et donner de l'emploi aux personnes aussi. Moi, je suis très échaudé et je suis très inquiet pour le futur.

Groupe de Montréal



SOURCE DES DONNÉES PRÉSENTÉES

L'Observatoire de l'ACA est un vaste **projet de recherche-action** visant à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome (ACA) du Québec.

Les données présentées dans ce cahier sont issues d'**analyses** réalisées à l'été 2021 à partir de :

Volet qualitatif

15 groupes de discussion
menés du 3 novembre 2020
au 24 février 2021
(97 personnes participantes)

Volet quantitatif

Sondage en ligne mené
par l'IRIS du 23 octobre
au 14 décembre 2020
(740 organismes
répondants)

Volet documentaire

Consultation de rapports
et analyses réalisés par des
sources gouvernementales,
des milieux de l'ACA et de la
recherche, produits durant
la crise de la COVID-19
jusqu'en juillet 2021

Dans ce document, l'emploi du féminin générique désigne toutes les personnes peu importe leur identité de genre.

Pour plus d'informations:



observatoireaca.org



observatoire@rq-aca.org

Un projet initié par:



Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de:

